



Repères

mars 2025
n°316

le magazine de la ville de Saran



LA FORÊT D'ORLÉANS

Un trésor naturel
À PRÉSERVER

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

28 janvier. >

La municipalité a accueilli une trentaine de professionnels de Santé saranais autour d'une réunion d'informations et d'échanges. L'occasion de faire l'état des lieux de la santé à Saran, des projets en cours et des possibilités pour l'avenir, afin d'offrir un meilleur accès aux soins tant attendu par les habitants.



< 11 février.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Ville de Saran a organisé deux rencontres à destination des jeunes saranais. Un premier temps d'information sur le BAFA, qui a réuni 8 participants de 15 à 17 ans, pour présenter le métier d'animateur. Puis, une action de sensibilisation avec l'association Apléat-Acep, en présence de 10 jeunes de 11 à 15 ans, permettant d'ouvrir les échanges sur les drogues, leurs effets et leurs conséquences.

Février. >

Pendant les vacances, se sont près de 600 enfants qui ont fréquenté les structures jeunesse de la Ville. Centre de loisirs, clubs ados, stages sportifs... Ils ont pu y faire le plein d'animations, pour des vacances réussies.



20 février.

M^{me} Sophie Brocas, Préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret est venue en visite officielle à Saran. Mathieu Gallois et plusieurs adjoints au maire lui ont présenté le futur groupe scolaire des Parrières et ont échangé avec elle sur les sujets prioritaires tels que le manque de médecins, les finances locales ou encore le projet de régie agricole.



1^{er} février.

Le premier atelier participatif du plan de circulation de la Ville, concernant les quartiers ouest, a connu une belle participation. Une soixantaine de personnes sont venues échanger et partager leurs idées pour tendre à rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et la qualité de vie.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
On en parle	p.18
Métropole	p.19
Espace public	p.20
Vie visage	p.21
Tribunes politiques	p.22
Les conseils de...	p.23
État civil	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

Saran, une ville dynamique avec une qualité de vie préservée

Chères Saranaises, Chers Saranais,

Année après année, notre ville se développe, forte de son attractivité et de la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants.

La reconversion des friches industrielles de la ville permet d'accueillir de nombreuses entreprises ou services, de préserver et créer de nombreux emplois sur notre territoire mais aussi de répondre aux besoins de se loger des saranais et des habitants de notre Métropole en gardant une attention particulière pour maintenir la mixité dans sa globalité.

Ce sont donc 13 150 emplois pour 16 866 habitants et une augmentation raisonnable de la population de l'ordre de 90 saranaises et saranais supplémentaires en moyenne ces dix dernières années.

Nous accompagnons ce développement d'une volonté politique forte : la préservation des espaces verts, naturels et agricoles de Saran et le maintien d'un haut niveau de services publics au service de toutes les familles pour que chacun puisse bénéficier de prestations municipales de qualité selon ses besoins et selon ses moyens.

C'est la raison pour laquelle nous avons sanctuarisé de nombreuses terres agricoles et espaces naturels en créant il y a quelques années une Zone Agricole Protégée (ZAP), que nous préservons notre ceinture verte comme les espaces verts dans les différents quartiers, que nous engageons une politique de revégétalisation de l'espace public et une gestion différenciée des espaces verts afin de préserver et faire se développer la biodiversité.

Dans ce numéro, nous vous proposons un focus sur un patrimoine naturel trop peu connu des saranais : la forêt d'Orléans, qui commence ici, dans notre ville et se poursuit jusque dans l'Est du département. Elle est un atout à préserver et à valoriser, tant pour la biodiversité et son intérêt environnemental que pour nos loisirs et notre cadre de vie.

Saran, c'est donc une ville qui prend soin de ses habitants mais c'est aussi une ville qui bâtit son avenir avec eux. L'année écoulée a été marquée par une participation citoyenne particulièrement dynamique avec les Rencontres Saranaises. En 2025, nous poursuivons cet objectif avec dès le mois de mars des réunions publiques sur la santé et le réaménagement du centre-bourg, la poursuite des ateliers participatifs sur le plan circulation, des enquêtes publiques sur les projets urbains comme la modification du PLUm et la requalification des Mails d'Orléans pour lesquelles nous vous invitons à donner votre avis, et bientôt, la reprise des balades de quartier. Votre implication est essentielle pour construire une ville qui vous ressemble.

Soyez sûrs que notre engagement reste intact : faire de Saran une ville où il fait bon vivre, une ville qui protège, qui accompagne et qui innove.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bien Cordialement
Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication** : Mathieu Gallois, maire.
- **Responsable du service communication** : Simon Picard
- **Rédaction, photographies et mise en pages** :
- **Service communication** - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion** : par nos soins.
- **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage** : 10 000 exemplaires.
 - **ISSN** : 0153-7016
 - **Dépôt légal** : mars 2025
 - **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

4# ACTUS



MAJ LIVE ET FÊTE DE LA BATTERIE

L'École Municipale de Musique et de Danse vous convie à plusieurs concerts pour un week-end MAJ live, avec la 25^e édition de la Fête de la Batterie. Pour l'occasion, *La Vie d'Artiste* est invité pour faire la part belle au Hip-Hop. Au fil des rendez-vous proposés par l'EMM, les créations des élèves croiseront les standards du genre pour vous offrir un itinéraire bis de la musique urbaine.

Vendredi 7 mars, 20h30

HIP-HOP FACE B

Élèves de l'EMM accompagnés du groupe « La Vie d'Artiste »

Samedi 8 mars, 20h30

LA VIE D'ARTISTE

1^{ère} Partie « MiniBat - MajBat »

Dimanche 9 mars, 16h

LE MAJ EN CONCERT

Atelier Musiques Actuelles et Jazz

Théâtre municipal

Tout Public - Gratuit

Réservations sur www.saran.fr



À TOUS VENTS !

Une soirée pour mettre à l'honneur la famille des instruments à vent : nos talentueux ensembles (clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, etc.) et l'orchestre junior vous invitent à la restitution d'une belle aventure collective. Gardez votre souffle pour venir les encourager !

MARDI 4 MARS, 19h

Tout Public - Gratuit - Réservations sur www.saran.fr

EXPOSITION - Dessins et peintures

AUDE DE KEUKELAERE

Remettre la femme au cœur de la vie

Aude de Keukelaere explore les profondeurs de l'âme féminine à travers une approche subtile, centrée sur les regards. Ses œuvres capturent l'intensité des émotions et des histoires intérieures qui se dévoilent dans les yeux de ses sujets féminins, créant ainsi un dialogue silencieux entre le spectateur et l'essence intime de chaque femme représentée.

**Galerie du Château de l'Étang
du vendredi 7 au dimanche 30 mars 2025**

Du mardi au vendredi : de 14h à 17h

Samedi et dimanche : de 14h à 17h30 (en présence de l'artiste)

Fermé le lundi

Tout public - Entrée libre



MARS BLEU : SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Chaque année, le mois de mars est dédié à la promotion du dépistage et à la prévention du cancer colorectal. **Tous les ans, plus de 47 000 personnes sont touchées par cette maladie.** Pourtant, à partir de 50 ans, il existe un programme de dépistage très simple et pris en charge à 100 % par les régimes d'assurance maladie. Cependant, seulement 38,4 % de la population y participe en région Centre-Val de Loire. En ce mois de mobilisation, la Ville de Saran participe, cette année encore, à l'opération **Mars Bleu**, en mettant en place plusieurs opérations.

LE DÉFI CONNECTÉ

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Centre-Val de Loire (CRCDC-CVL) organise, à travers la France entière, un défi connecté gratuit et ouvert à tous. La Ville de Saran, partenaire de l'événement, vous invite à y participer à travers des défis ludiques par équipes, motivants et fédérateurs pour se sensibiliser au dépistage du cancer colorectal et promouvoir l'activité physique.

Participation du 12 mars au 2 avril 2025, en téléchargeant l'application Kiplin sur un smartphone.



LA MARCHÉ DU RUBAN BLEU

Dimanche 16 mars, à partir de 8h, se déroulera la traditionnelle Marche du Ruban Bleu.

Parcours de 6, 8 et 12 km au choix. Inscription et départ de la Salle du Lac de la Médecinerie, rue du Lac.

2 € par participants au bénéfice du Cofel (pensez à apporter votre collation).

Informations : 02 38 80 34 28

BANQUET DES SENIORS

Pour rappel, les personnes préalablement inscrites, sont attendues au traditionnel Banquet des seniors

Dimanche 30 mars 2025 à 12h.

Halle des sports Jacques Mazzuca

115, Allée Roland Rabartin

Accès au parking par l'avenue du stade ou par l'allée Roland Rabartin (RD2020).



Un interprète langue des signes sera présent.

Pensez à vous munir de votre ticket d'entrée avec le numéro de table à présenter sur place.

Le jour du banquet, les personnes absentes et qui n'ont pas prévenu ne seront pas prioritaires à la prochaine édition.



LA NEWSLETTER DE SARAN

Ne manquez plus aucune actualité de votre ville !

Abonnez-vous à la newsletter et recevez chaque mois, toutes les infos essentielles, directement dans votre boîte mail.

Inscrivez-vous sur www.saran.fr

HEURE D'ÉTÉ

Attention, le passage à l'heure d'été s'effectuera **dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars 2025.**

À 3 heures du matin vous réglerez vos montres sur 4 heures.





FERMETURES DU CENTRE NAUTIQUE

COMPÉTITION SPORTIVE

Les 8 et 9 mars

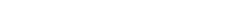
Le centre nautique accueille les **Championnats départementaux de natation Juniors et Séniors** les 8 et 9 mars 2025. **L'accès aux bassins sera donc fermé à la fréquentation** ce week-end, mais le public peut se rendre en tribune pour assister à la compétition.

VIDANGE ET TRAVAUX

Du 31 mars au 13 avril

La vidange permettra de réaliser les travaux de réparation et de mise en conformité des regards d'aspiration des deux bassins, **pour un coût de 14 000 € TTC.**

FEMMES ENGAGÉES - FESTIV'ELLES



Cette année encore, la Ville de Saran participe à Festiv'Elles. Ce festival culturel intercommunal de la métropole orléanaise fait **écho à la journée internationale des droits des femmes, du 8 mars.**

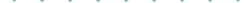
Pour ses 10 ans, la programmation continue de mettre en avant des propositions artistiques variées et des actions de médiation, avec pour volonté d'offrir une tribune aux femmes, trop souvent sous-représentées, dévalorisées ou rendue invisibles.

Au programme : des expositions, du théâtre, de la musique, de la danse, des projections, des ateliers, etc. vous attendent tout le mois de mars, dans toute la métropole.

Pour cette occasion, retrouvez dans l'agenda en p.16, les spectacles et animations proposés sur Saran.



ENQUÊTE PUBLIQUE N°3 SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUM)



Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), fixe les règles d'urbanisme pour les 22 communes. Il définit les droits à construire de chaque parcelle, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Le PLUm est un document vivant, il est amené à évoluer régulièrement, notamment pour permettre l'émergence de nouveaux projets, poursuivre la démarche engagée en faveur de la présentation de la nature en ville et intégrer les évolutions législatives.

Une **enquête publique portant sur la modification n°3** de ce Plan Local d'Urbanisme métropolitain **a lieu du 19 mars 2025 au 18 avril 2025.**

Pendant cette période chacun peut s'exprimer :

- sur le registre disponible à l'accueil d'Orléans Métropole (papier et numérique),
- par mail : plum@orleans-metropole.fr,
- par courrier à l'adresse d'Orléans Métropole : 5, place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans,
- par formulaire en ligne sur le site internet d'Orléans Métropole,
- ou par lettre déposée lors des permanences.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, recevra le public à Saran le **mercredi 19 mars de 13h30 à 16h30.** Le PLUm est consultable en mairie, et sur le site d'Orléans Métropole.



RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Du 3 mars au 11 avril 2025



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des missions liées à la gestion de l'eau est regroupé sous la marque globale **L'eau d'Orléans Métropole**. Pour la Ville de Saran, gérée en régie, **le relevé sera effectué par des agents de L'eau d'Orléans Métropole**. **Dans le même temps, la première phase d'installation d'émetteurs sur les compteurs d'eau va débiter** et se poursuivre sur l'année 2025. En fin d'année, une plateforme en ligne sera ainsi activée et vous permettra de suivre de manière quotidienne vos consommations.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Si votre compteur est relevé manuellement :

Les agents de **L'eau d'Orléans Métropole** ou de l'entreprise sous-traitante **Godin**, ont des cartes professionnelles ou courrier de mission qu'ils vous présenteront.

Les agents ont pour consigne de ne pas pénétrer sur le terrain privé si vous n'êtes pas présent.

Votre présence n'est pas obligatoire si le compteur est situé sur le domaine public (trottoir, façade...).

Si le compteur est situé sur le domaine privé (jardin, habitation, dépendances...) et que vous n'êtes pas présent, les agents déposent un carton d'auto-relève dans la boîte aux lettres avec **les coordonnées nécessaires**. Vous pouvez **soit téléphoner** pour programmer un rendez-vous, **soit renvoyer l'index** via le carton d'auto-relève.

Dans le cadre du déploiement de la télérelève :

Soit votre compteur nécessite le simple ajout d'un module clip-sé (émetteur),

Soit votre compteur sera renouvelé si il est non adapté. Dans les deux cas, l'intervention est totalement gratuite. Sur demande de votre part et pour justifier de leur présence, les techniciens devront vous présenter **leur carte professionnelle**.

Sur demande de votre part et pour justifier de leur présence, les techniciens devront vous présenter leur carte professionnelle.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter L'eau d'Orléans Métropole :

☎ 02 38 78 49 49

✉ infos.eau@orleans-metropole.fr



AMÉNAGEMENT DES MAILS D'ORLÉANS

Donnez votre avis !



Déjà soumis à plusieurs études et concertations depuis 2022, ce projet métropolitain vise à **restructurer les boulevards ouest qui ceinturent le centre ville historique d'Orléans**. Ce chantier de grande ampleur aura donc des répercussions sur l'ensemble du territoire métropolitain, de ses modes de circulation ou des autres projets en attentes de financement.

Enquête publique du 3 mars au 10 avril 2025

Déposé le 20 novembre 2024, le permis est soumis à une procédure spécifique en raison de son intégration dans un Site Patrimonial Remarquable. Une enquête publique se déroulera ainsi **du 3 mars au 10 avril 2025, permettant aux habitants de donner leur avis**.

Les documents seront consultables en mairie et en ligne sur www.orleans-metropole.fr/mails

Les remarques pourront parvenir par mail à l'adresse suivante : ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr

Il y aura également 2 permanences à la mairie de Saran :

Mardi 4 mars, de 9h à 12h

Mardi 1^{er} avril, de 9h à 12h

Le rapport final est attendu pour mi-mai 2025, avec une décision environnementale prévue pour fin août 2025.



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, CENTRES DE LOISIRS

Les vacances de Printemps DU 7 AU 18 AVRIL 2025

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL ET BASE DE LA CAILLERETTE

Réservations jusqu'au 15 mars

LES STAGES SPORTIFS (réservés aux saranais du CE1 à la 5^{ème})

- Multi-Sports du 7 au 11 avril

Réservations jusqu'au 15 mars

- Multi-Sports et natation du 14 au 18 avril

Réservations jusqu'au 22 mars

LE CLUB ADOS DU VILPOT (11/17 ANS) ET LE CLUB MÉCANIQUE (12/25 ANS)

Ouverts

Adhésion jeunesse obligatoire (10 €)

RÉSERVATIONS

Depuis son espace famille ou à l'accueil de la
mairie.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18



STAGES DE 3^{ÈME} : À LA DÉCOUVERTE DES SERVICES MUNICIPAUX

Du 20 au 31 janvier 2025, près d'une trentaine d'élèves des collèges Montjoie et Pelletier ont été accueillis dans les services municipaux, durant 1 semaine pour effectuer leurs stages d'observation de 3^{ème}. Ce stage, obligatoire et conventionné, compte pour l'évaluation et l'appréciation de leur dernière année de collège, notamment pour le brevet. Il est surtout **une occasion de découvrir le monde du travail** et les possibilités d'orientation vers de multiples métiers et activités, tout en aidant les jeunes à définir un projet vers une voie professionnelle.

Si certains ont passé leur semaine dans un service unique pour en explorer toutes les facettes, d'autres ont pu profiter d'un parcours alternatif, à la découverte de plusieurs services et métiers très différents. Ce dispositif, piloté et coordonné par le Point Information Jeunesse a été conçu avec de nouvelles immersions chaque 1/2 journée dans des secteurs très variés comme l'accueil, la comptabilité, les loisirs éducatifs, la communication, le sport, les services techniques.

Pour le PIJ, au travers de ces « parcours découverte », « il s'agit de rendre les métiers de la Fonction Publique Territoriale attractifs tout en valorisant des secteurs souvent méconnus ».

Comme Kayla et Camille, 14 et 15 ans qui ont vécu leur semaine d'immersion dans les secteurs de l'animation avec enthousiasme (rencontre avec les professionnels, visite de chantier du nouveau groupe scolaire, séance sportive, temps de réunion, d'animation...).

Pour Camille, « quand j'ai commencé mon stage, j'avais très peu d'idées sur le métier d'animateur, je pensais que ce n'était que de la garde d'enfant. La semaine m'a permis de voir la grande diversité du métier et toutes les responsabilités que cela demande dont la sécurité et l'encadrement des enfants. Il faut tout prévoir, tout penser, tout préparer. Je souhaite passer mon BAFA pour travailler auprès d'enfants durant les vacances ».

Pour Kayla, « j'ai vraiment apprécié le contact avec les enfants. J'ai pu vivre un temps d'activité durant le centre. Les maternels viennent facilement à nous avec le sourire et beaucoup de questions. Je ne retiens que du positif de mon stage, une belle découverte ! ». Des expériences qui semblent avoir nourri des vocations.





LYCÉE D'INGRÉ UNE NOUVELLE SECTORISATION QUI POSE QUESTION...

Un projet modifiant la sectorisation du lycée Maurice-Genevoix a été récemment dévoilé par l'Éducation Nationale. Cette réorganisation, prévue pour la rentrée de septembre 2025, concernerait les futurs lycéens du sud de Saran. La municipalité de Saran s'étonne de cette décision, sans concertation, et s'inquiète de l'absence d'une desserte directe par bus.

C'est lors d'une réunion organisée le 11 décembre dernier à l'initiative du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale dans le Loiret) que la Ville a été informée du projet de nouvelle sectorisation du lycée Maurice-Genevoix d'Ingré, qui a fait récemment l'objet de travaux d'agrandissement.

Cette réorganisation partielle de la carte scolaire de l'enseignement secondaire impactera plusieurs communes du nord de l'agglomération, à commencer par Saran. Et tout particulièrement **les futurs lycéens dont la famille réside au sud de la commune** (Sablonnières, Chimoutons, Vilpot, sauf Les Aydes). Jusqu'à présent, ces lycéens poursuivaient pour l'essentiel leur scolarité dans des établissements orléanais. **Dès la rentrée 2025, ils devraient être affectés au lycée ingréen**, ce qui est déjà le cas des lycéens du Bourg et du Chêne-Maillard. Concrètement, cette réforme **concernerait 30 à 35 élèves du sud de Saran en 2025, puis le double en 2026, et entre 95 à 107 élèves en 2027**, année où les effectifs devraient se stabiliser. Ceci, exception faite des lycéens ayant déjà débuté leur scolarité dans d'autres établissements, ou qui solliciteraient une dérogation, ou encore opteraient pour des options particulières.

Absence de concertation et de desserte par bus

L'annonce **en dernière minute** de cette réorganisation a été fraîchement accueil-

lie à Saran. « Ce projet ne semble pas dater d'hier. Il n'y a eu pourtant **aucune communication préalable ni concertation avec les familles saranaises concernées**, et les élus n'ont pas été associés » déplore le maire Mathieu Gallois. « Cette réforme s'impose à nous, comme à d'autres communes ». Ce mécontentement des élus saranais s'est traduit par un courrier à l'attention de l'inspecteur d'académie, avec une copie pour la vice-présidente du Conseil Régional en charge des lycées. Une initiative de la Ville qui reste pour l'heure lettre morte.

Ce projet de sectorisation **ne serait pas sans incidence sur le quotidien des lycéens** et de leurs familles, notamment en matière de déplacements. Car si les lycéens saranais d'ores et déjà rattachés au lycée Maurice-Genevoix font les frais d'une desserte insatisfaisante de l'établissement par la ligne scolaire 50, **les futurs lycéens du sud de la commune ne disposent tout simplement d'aucune liaison vers leur lycée de secteur.**

« Nous allons donc être obligés de trouver des solutions en urgence en matière de transports en commun, et TAO n'aura d'autre choix que de mettre en place

une nouvelle ligne », pointe Mathieu Gallois. « Un lycéen peut commencer les cours plus tôt ou plus tard. Il faudra donc une autre réponse qu'une ligne scolaire, c'est-à-dire la mise en place d'une ligne de desserte régulière ». Plus globalement, cette situation problématique pourrait être **l'opportunité de repenser complètement la liaison bus entre Saran et Ingré, et de revoir entre autres la desserte du quartier du Chêne-Maillard et de la gare SNCF des Aubrais.** Pour l'heure, la Ville est en attente de la réponse de l'inspecteur d'académie. « Nous allons sans doute relancer les représentants de l'Éducation Nationale et les convier à Saran afin de **présenter ce projet de sectorisation aux familles et aux autres établissements scolaires concernés**, comme les collèges Alice et Jean Pelletier et Montjoie » précise le maire.

• Arnaud Guilhem



Restauration municipale Mars

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 3 MARS

Saucisson sec
Terrine de légumes
Omelette
Purée de pomme de terre
Rondelé bio
Pain bio
Fruit de saison

MARDI GRAS

MARDI 4 MARS

Salade vinaigrette
Filet de merlu sauce aneth
Boulettes lentilles
Petits pois carottes bio
Camembert bio
Pain bio
Bugnes

MERCREDI 5 MARS

Salade de riz bio aux légumes
Émincé de bœuf bio aux oignons
Polenta au fromage
Haricots verts
Saint Nectaire AOP
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 6 MARS

Menu végétarien

Salade coleslaw bio
Bolognaise de lentilles bio
Spaghetti bio
Pain aux céréales
Crème dessert bio chocolat

VENDREDI 7 MARS

Potage de légumes bio
Filet de dinde LR sauce indienne
Mélange de céréales, légumineuses et graines bio
Gratin de chou fleur bio
Pain bio
Yaourt vanille bio

LUNDI 10 MARS

Pommes de terre vinaigrette
Saucisse chipolata LR
Roulé végétal
Haricots beurre
Chaussé aux moines
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 11 MARS

Salade vinaigrette
Émincé de poulet LR sauce cajun
Quenelles nature
Riz bio
Pain maïs
Flan vanille nappé caramel bio

MERCREDI 12 MARS

Menu végétarien

Carottes râpées bio
Lasagnes végétariennes maison
Kiri bio
Pain bio
Compote de pommes bio

JEUDI 13 MARS

Betteraves bio
Colin sauce paprika
Pépites de blé
Duo de carottes
Pain bio
Fromage blanc bio aux brisures de biscuits

VENDREDI 14 MARS

Macédoine
Sauté de bœuf bio sauce mexicaine
Sauce végétarienne aux pois bio
Coquillettes bio
Pyrénées Mont Cadi
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 17 MARS

Taboulé bio
Sauté de dinde LR sauce espagnole
Œufs durs sauce provençale
Brocolis bio
Emmental à la coupe
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 18 MARS

Menu végétarien

Tarte au fromage
Mélange de céréales et légumineuses bio
Épinards bio béchamel
Croc lait bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 19 MARS

Salade
Colin MSC sauce crème
Nuggets fromage
Jardinière de légumes
Pain céréales
Petits suisses aromatisés

JEUDI 20 MARS

Pamplemousse
Sauté de veau sauce moutarde
Boullgour bio aux petits légumes
Lentilles vertes bio
Pain bio
Fromage blanc vanille

VENDREDI 21 MARS

Menu végétarien

Chou blanc
Parmentier végétarien maison
Coulommiers
Pain bio
Compote pomme vanille

LUNDI 24 MARS

Menu végétarien

Betteraves bio
Sauce végétarienne aux pois bio
Riz basmati bio
Tendre bleu
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 25 MARS

Taboulé bio

Émincé de porc LR sauce moutarde
Omelette bio
Haricots verts
Yaourt nature bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 26 MARS

Carottes râpées bio
Navarin d'agneau
Bolognaise de lentilles bio
Macaroni bio
Tome blanche
Pain bio
Cocktail de fruits tropicaux au jus

JEUDI 27 MARS

Céleri bio rémoulade
Poisson du jour sauce curry
Pépites de blé
Semoule bio
Pain de campagne
Yaourt brassé bio aux fruits mixés

VENDREDI 28 MARS

Salade, dés de mimolette
Cuisse de poulet LR au thym
Mélange céréales et graines
Carottes bio
Pain bio
Brownie

SANTÉ, CIRCULATION, AMÉNAGEMENT...

Parlons de vos préoccupations

En mars, la Ville lance **une grande série de consultations** sur les sujets qui vous préoccupent. Parce que Saran se construit avec ses habitants, la municipalité **veille à vous associer aux décisions qui façonnent notre commune.**

Ce début d'année 2025, déjà marquée par différents temps d'échanges et de consultations, se poursuivra donc avec votre participation comme boussole. Santé, circulation, aménagement du centre-Bourg... Ces thèmes faisaient parti de vos priorités, exprimées lors des Rencontres Saranaises en 2024, seront abordées et échangées avec vous. L'opportunité pour tous, de s'informer et de s'exprimer sur la vie de la commune, son actualité, et les projets en cours ou à venir.

TOUR D'HORIZON DES PROCHAINS TEMPS D'ÉCHANGES...

de Plan de circulation

ATELIERS PARTICIPATIFS

Venez échanger et partager vos idées, pour **repenser ensemble la circulation dans notre ville.** Sous la forme d'ateliers participatifs dédiés à votre quartier, nous pourrions nous interroger collectivement sur les solutions à apporter pour **rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces,** tout en prenant en compte **les enjeux environnementaux et la qualité de vie.**

La forte circulation des voitures et poids-lourds, la vitesse ou encore le manque d'aménagements cyclables seront autant de thèmes pouvant être abordés.

SAMEDI 1^{ER} MARS > 10H-12H
Salle des Aydes, rue Louis Chevalier

SAMEDI 15 MARS > 10H - 12H
Salle du Lac, rue du Lac

SAMEDI 29 MARS > 10H - 12H
Salle Lucien Barbier, Allée Jacques Brel

RÉUNION PUBLIQUE LA SANTÉ à Saran

RÉUNION PUBLIQUE

Près de 4 000 saranais sont sans médecins traitants aujourd'hui. Cette situation, que nous subissons comme de nombreuses autres villes, fait légitimement partie de vos principales préoccupations.

Face à cette problématique, la municipalité a engagé plusieurs actions ces dernières années et continue d'agir pour faire venir des médecins généralistes. Une réunion publique sur ce sujet permettra d'échanger sur la situation, les actions réalisées et les projets à venir.

MARDI 11 MARS > 18H-20H
Salle des Fêtes

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

BALADE DE PRÉSENTATION ET RÉUNION PUBLIQUE

Attendu depuis plusieurs années, le réaménagement du centre-Bourg verra **le commencement de son chantier dès cette année.** Les travaux de requalification, entre la rue de l'Orme au Coin et l'Ancienne Route de Chartres transformeront profondément le Bourg, afin de le rendre plus agréable et plus apaisé.

Avant la présentation du projet à la salle des fêtes, une balade commentée est organisée afin d'**appréhender sur place, toutes les spécificités de ce grand projet.**



**MERCREDI
26 MARS
2025**



BALADE IMMERSIVE ET COMMENTÉE > À 17H00

Départ devant l'école de Musique, rue de la Fontaine
Participation libre, sans inscription

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PROJET > À 18H00

Salle des fêtes, rue du Bourg - Entrée libre

ÇA CONTINUE !

Au printemps, d'autres moments de concertations citoyennes se dérouleront !

Poursuite des ateliers sur le Plan de circulation, balades de quartier, enquêtes... Des moments de dialogue qui permettront d'évoquer les projets municipaux, mais également les problèmes rencontrés au quotidien.

**INFORMATIONS À VENIR
DANS VOS PROCHAINS REPÈRES**

LA FORÊT D'ORLÉANS



Un trésor naturel À PRÉSERVER

Dossier réalisé par Didier Colin

La plus grande forêt domaniale de France, qui commence à Saran, est, comme toutes les forêts publiques, gérée par l'Office National des Forêts qui a en charge son entretien et son développement. Il préserve la riche biodiversité du massif forestier et doit faire face aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain. Dotée d'un patrimoine exceptionnel, tant naturel, touristique, culturel qu'économique, la forêt d'Orléans, dont chacun a plaisir à fréquenter ses sentiers, livre ici ses atouts et attraits. C'est à un vaste tour d'horizon de cette pièce maîtresse de notre environnement naturel auquel Repères convie le lecteur.



Le magnifique cèdre bleu du Liban, qui jouxte le Château de l'Étang en son parc, ouvre en majesté les portes d'un espace naturel accueillant et apaisant. Propice à la détente, aux balades et randonnées à pied ou à vélo... Et même à cheval, lors des sorties du club équestre. C'est l'ONF, via une convention avec la mairie, qui gère les 26 hectares de cette forêt communale (hors allées et sentiers). Située à proximité du centre-bourg, elle apporte un lieu incontournable de nature. Plus à l'est, la forêt s'étend au nord du Chêne Maillard, pour y dévoiler le massif d'Orléans et la première partie de **la plus grande forêt domaniale de France**. Cet espace accessible à tous, crée donc naturellement **une ceinture verte au nord-est de la commune**. **Les Saranais aiment leur forêt** et son parfum boisé si reconnaissable, à laquelle ses hôtes ne peuvent être que reconnaissants.

Une biodiversité de grande qualité

« La forêt d'Orléans est très riche et se porte bien, assure Antoine Bouscier, Responsable ONF en charge du massif d'Orléans et de la moitié de celui d'Ingrannes. Nous avons quatre missions principales : l'accueil du public en toute sécurité, la production de bois pour la filière, la conservation et la création de la biodiversité et enfin, la quatrième qui

évolue : la gestion des risques ». L'office des forêts se doit en effet de relever les défis du XXI^e siècle, notamment ceux liés **au réchauffement climatique**. Et celui qui est à la tête d'une équipe de huit techniciens forestiers d'ajouter : « Nous avons envers le public un rôle d'information, d'éducation et de sensibilisation, notamment sur la gestion forestière ».

La forêt publique est un lieu de vie qui abrite **une flore et une faune riches et abondantes**, ainsi que des écosystèmes à préserver. Le chêne, appelé « roi des forêts », représente la principale essence d'arbre. Parmi les autres feuillus, citons le hêtre, le charme... Les résineux sont quant à eux représentés essentiellement par les pins sylvestres (c'est l'espèce la plus présente dans la forêt communale de Saran). **Le chêne est la source d'une filière bois importante** (110 000 m³ l'an dernier sur la forêt d'Orléans). Cette exploitation raisonnée se décline en bois de chauffage, bois d'industrie, de charpente, de menuiserie et de tonnellerie. C'est une source de revenus essentielle pour l'ONF.

La faune forestière compte cerfs, chevreuils, renards, sangliers... Chez les oiseaux, de nombreux rapaces (buses, aigles bottés, faucons hobereau et pèlerin...), chouettes hulotte et autres bécasses des bois... Mettons ici un coup de projecteur sur le balbuzard pêcheur,



Antoine Bouscier, Responsable ONF



Le balbuzard pêcheur

l'un des rapaces les plus rares de France, qui avait disparu de nos contrées pendant plusieurs décennies. Sans oublier la faune aquatique : poules d'eau, canards, ragondins...

Concernant **la flore**, citons la présence de nombreux taillis, futaies, fourrés, clairières herbeuses... Si sous le manteau boisé, les perce-neige signalent la fin de l'hiver, la jonquille annonce le



Les sépultures des victimes de l'occupant nazi à Lorris.

Un peu d'histoire...

La présence humaine dès la préhistoire y est déjà attestée. Plus tard, ce sont les Carnutes, un peuple de la Gaule celtique, qui vivront dans la forêt, où une fois par an se réunissaient les druides. Appelée Ludica jusqu'au Moyen Âge, puis forêt de Loges, elle devient propriété royale en 987 par Hugues Capet. Les grandes allées rectilignes et les carrefours en étoile étaient autrefois empruntés par les chasses à courre royales de François 1^{er}, Louis XIV... La forêt est classée domaniale (propriété de l'État) en 1848. Pendant la Seconde guerre mondiale elle abrite les résistants FFI du maquis de Lorris. Le 14 août 1944 elle est le théâtre d'opérations tragiques : 48 résistants et victimes civiles y sont abattus par les troupes allemandes.



Le carrefour de la résistance, hommage au maquis de Lorris

... et de géographie

D'une superficie de **50 000 hectares** dont 35 000 de forêt domaniale, la forêt d'Orléans s'étend en arc-de-cercle au nord de la Loire sur une distance de 60 kms, **de Saran, aux portes de Gien**. Elle comprend quatre massifs forestiers (Orléans, Ingrannes, Châteauneuf, Lorris/les Bordes). Son sous-sol est constitué de sables et d'argiles de l'ère tertiaire. Les routes forestières en calcaire sont l'emblème de cette forêt. Sur le plan géologique, la forêt compte de nombreux gouffres.

14# REGARDS



printemps. Sans oublier le muguet, plante de sous-bois porte-bonheur, ni la jacinthe des bois et l'orchidée des bruyères.

Plantation d'arbres résistants à la chaleur

La forêt d'Orléans compte **des centaines d'étangs et de mares** qui rehaussent l'image champêtre des paysages. Proche de Saran, **l'étang de la Retrève** entre dans la gestion de lutte contre les inondations. Les plans d'eau sont aussi des réservoirs du système de défense contre les incendies. Côté **prévention incendie**, contrairement en Sologne, il n'y a pas ici de débroussaillage pour éviter la propagation des feux. L'ONF a instauré des pare-feux sur des parcelles forestières très résineuses, comme au nord de Semoy. La forêt d'Orléans, qui abrite un patrimoine naturel remarquable, bénéficie de

nombreux labels de protection de sa biodiversité. Des milliers d'hectares sont classés Natura 2000, en zone de protection spéciale (ZPS). D'autres immenses superficies sont classées en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). La forêt compte également de nombreux sites d'intérêt communautaire (SIC).

La gestion du patrimoine arboré et le renouvellement de la forêt est aujourd'hui un enjeu majeur. L'ONF, pour préparer l'avenir, mène de nombreuses actions en ce sens. Elle plante des espèces d'arbres plus résistantes à la hausse des températures. « En nous appuyant sur les projections du GIEC et les données pluviométriques nous avons diversifié nos plantations avec des essences du bassin méridional : chêne vert, chêne de Hongrie, bouleau jaune... », explique le forestier Antoine Bous sier.

Ainsi, 1800 cèdres de l'Atlas ont été plantés en février, s'ajoutant aux 6000 de 2022. Dans le même sens, comme à Cercottes, l'Office des forêts essaie **des nouvelles essences dans des « parcelles d'avenir »**. Ces variétés sont testées et plantées pour diversifier et renforcer les peuplements et compléter les régénérations naturelles.

L'ONF va prochainement créer la première Réserve Biologique Intégrale (RBI) de la forêt qui sera consacrée aux 18 espèces de chauve-souris qui y résident (sur 25 espèces répertoriées en France). Elle concerne une parcelle de 250 hectares mise sous cloche, entre Chevilly et Cercottes. Autre exemple de la préservation d'un biotope privilégié : le massif forestier d'Orléans compte un technicien spécialement attaché à l'identification des oiseaux et à la protection des nids.

Randonnées, loisirs et sciences

La forêt d'Orléans est réputée pour ses sentiers de randonnée. L'important quadrillage des bois est une opportunité agréable pour les randonneurs du week-end. Elle est notamment traversée d'ouest en est par le GR3 et du nord au sud par le GR32.

Le massif forestier est aussi une terre de loisirs. Le parc de l'Orée de la forêt à Saran, les étangs de la Vallée à Combreux et de Vieilles-Maisons-sur-Joudry, ravissent grands et petits. Les familles apprécient aussi le belvédère des Caillettes (Nibelle), du haut duquel on surplombe la cime des arbres. À noter que Chambon-la-forêt, réputée pour sa source d'eau minérale, abrite depuis 1935 l'Observatoire magnétique national rattaché à l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris. •





Vos balades avec l'appli ONF



« **Forêts en poche** » : c'est le nom de cette application mobile. Cet outil permet de recevoir **toutes les activités mises en œuvre par l'Office des forêts**. On y trouve notamment l'annonce d'événements et des recommandations pour profiter pleinement de la forêt (balades et activités conseillées par des forestiers, centres d'intérêt, parcours personnalisés...).

Le risque feux de forêt



« Le risque de feu est limité en forêt d'Orléans, assure le colonel Thomas Flamant du SDIS 45. Nous y sortons peu, car **les accès publics sont réglementés et le massif reste très surveillé par l'ONF** en période de risque ». Le SDIS du Loiret a mis en place un indice de risque opérationnel (consultable sur le site de la préfecture). Calculé tous les jours, du 1^{er} juin au 30 septembre. Il permet d'évaluer le niveau de danger, selon l'état de sécheresse, la pression incendiaire. Cet indice, qui comprend cinq niveaux de risque, conditionne l'intervention des pompiers et l'activation de l'arrêté préfectoral interdisant les feux de plein air, les travaux forestiers... « Chaque citoyen doit être acteur de la prévention », résume le chef de groupement.

**Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
téléphonez au 18 ou au 112**



Quelques idées de sortie

- . Le musée des métiers et des légendes de la forêt d'Orléans, à Loury
- . Le musée de la Résistance et de la déportation, à Lorris
- . La société archéologique de Neuville-aux-bois (objets préhistoriques)
- . Le musée poterie et forêt, à Nibelle
- . L'arboretum des Grandes Bruyères (Ingrannes), l'arboretum national des Barres (Nogent-sur-Vernisson)
- . Le belvédère des Caillettes, à Nibelle
- . La voie romaine forestière, sur Traînou





Mars 2025

Mardi 4 mars**CONCERT DES ÉLÈVES EMMD**

- « À tous vents ! »
- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 5 mars**HISTOIRES POUR
LES GRANDES
OREILLES (dès 4 ans)**

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



**Du Vendredi 7
au dimanche 30 mars**
EXPOSITION

- « Remettre la femme au cœur de la vie », dessin et peinture d'Aude de Keudelaere
- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE.

Vendredi 7 mars**CAFÉ NUMÉRIQUE :**

- Améliorer sa recherche d'information sur internet (Adultes)
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H
- > ENTRÉE LIBRE

MAJ LIVE !

- Concert de l'EMMD
- « Hip-Hop face B », 25^e Fête de la batterie
- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30

Samedi 8 et dimanche 9 mars**NATATION**

- Championnat départemental
- > CENTRE NAUTIQUE
- > LA JOURNÉE
- > RENSEIGNEMENT USM NATATION
02 38 73 24 43 OU
USM.SARAN.NATATION@SFR.FR

Samedi 8 mars**PSC1,**

- organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
- > INSTITUT DES CENT ARPENTS,
450 RUE DES JONQUILLES
- > DE 8H À 18H30
- > RENSEIGNEMENT
WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

**PRIX LUVU 2025 : Rencontre avec**

- l'auteure Julie Héraclès (Adultes)
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 11H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

**HISTOIRES POUR LES
GRANDES OREILLES (dès 4 ans)**

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

MAJ LIVE !

- 25^e Fête de la batterie : « La vie d'artiste »
- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30

Dimanche 9 mars**BASKET N3 (F)**

- Usm Saran Basket reçoit
- Palaiseau
- > GYMNASSE GUY VERGRACHT
- > À 15H30

**MAJ LIVE !**

- Concert MAJ
- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 16H

**Mardi 11 mars****RÉUNION PUBLIQUE
SUR LA SANTÉ À
SARAN**

- > SALLE DES FÊTES
- > À 18H

THÉÂTRE

« AN IRISH STORY »,
proposé par le Théâtre de la Tête Noire
(dès 13 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU
02 38 73 02 00

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 12 mars**HEURE DU JEU VIDÉO :**

- Brawlhalla (dès 8 ans)
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H ET À 16H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

Jeudi 13 mars**THÉÂTRE « LA VIE**

RÊVÉE », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 13 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU
02 38 73 02 00

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 14 mars**AIDE NUMÉRIQUE**

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 17H30 À 19H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
- > ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Vendredi 14 mars**CONSEIL MUNICIPAL**

- > SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
- > À 19H
- > SÉANCE PUBLIQUE

Samedi 15 mars

BRADERIE du Comité local du Secours populaire

- > 124 RUE DES BERGERONNETTES
- > DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 16H

de **Plan**
circulation

ATELIER
Quartier Nord/Bourg

- > SALLE DU LAC
- > DE 10H À 11H30

FEMMES ENGAGÉES
FESTIV'ELLES



Samedi 15 mars
FESTIV'ELLES
Conférence ludique : Femmes en astronomie, stop aux clichés
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Projection du film « Proxima » (Dès 10 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144, ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 15 mars
CONCOURS DE BELOTE
organisé par le Club des jeunes d'antan
> SALLE DES FÊTES
> OUVERTURE DES PORTES À 13H30, DÉBUT DU JEU À 14H
> INSCRIPTIONS 12€, LOT À TOUS LES PARTICIPANTS
> RENSEIGNEMENTS 06 60 38 08 35
OU 06 99 39 76 31

Dimanche 16 mars
MARCHE DU RUBAN BLEU
> DÉPART SALLE DU LAC
> À PARTIR DE 8H
> 3 PARCOURS : 6-8-12 KMS / INSCRIPTIONS 2€ PAR PERSONNE AU BÉNÉFICE DU COFEL / RENSEIGNEMENT 02 38 80 34 28

FOOTBALL R1 (M)
USM Saran reçoit FC Déols 1
> STADE JACQUES MAZZUCA
> À 15H



Du Lundi 17 mars
au dimanche 6 avril
FESTIV'ELLES – Exposition
« Arts et sciences : elles ont changé nos vies »
> PLACE DE LA LIBERTÉ

Mercredi 19 mars
FAITES VOS JEUX ! Jeux de société co-animés par la Médiathèque et les relais de quartier
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET MAROC
> MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
> À 18H

Samedi 22 mars
LES Z'ATELIERS DE LA BOUTUROTHÈQUE, trucs et astuces du potager
> MÉDIATHÈQUE
> DE 10H À 12H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 22 mars
ATELIER PARENT-ENFANT autour du spectacle « J'étais parti.e, pardon », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 8 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 10H

THÉÂTRE « J'ÉTAIS PARTI.E, PARDON », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 8 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 15H
> INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Dimanche 23 mars
PUCES DES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS
Proposés par la MLC
> SALLE DES FÊTES
> DE 9H À 17H
> ENTRÉE GRATUITE
> RENSEIGNEMENTS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 25 mars
PAPOTE ENTRE VOUS !
> MÉDIATHÈQUE À 16H
> ENTRÉE LIBRE

Mercredi 26 mars
CHAMPIONNAT DPT D'ATHLÉTISME UNSS
> STADE COLETTE BESSON

HEURE DU JEU VIDÉO
Brawlhalla (dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION SUR WWW.SARAN.FR

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA REQUALIFICATION DU BOURG
> BALADE IMMERSIVE
> DÉPART 17H (DEVANT L'ÉCOLE DE MUSIQUE)
> SALLE DES FÊTES
> À 18H

THÉÂTRE « NOS ADIEUX (REMAKE) », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 14 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Jeudi 27 mars
STAND-UP « RÉSILIENCE MON CUL » Proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 14 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Vendredi 28 mars
AIDE NUMÉRIQUE
> MÉDIATHÈQUE
> DE 17H30 À 19H
> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
> ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Samedi 29 mars
CHAMPIONNAT DE PÉTANQUE
TAT open
> PARC MUNICIPAL ROLAND RABARTIN
> LA JOURNÉE

PSC1, organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> INSTITUT DES CENT ARPENTS,
450 RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 18H30
> RENSEIGNEMENT WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

Plan de circulation

ATELIER
Quartier Est / Chêne Maillard
> SALLE LUCIEN BARBIER
> DE 10H À 11H30

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados-Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 11H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

CONCOURS DE BELOTE, organisé par le Comité des fêtes
> SALLE DES FÊTES
> OUVERTURE DES PORTES À 13H, DÉBUT DU CONCOURS À 14H
> PARTICIPATION 12€/PERS.

HANDBALL N1(M) Saran reçoit PSG
> HALLE DES SPORTS JACQUES MAZZUCA
> À 19H

Dimanche 30 mars
BANQUET DES SENIORS
> HALLE DES SPORTS JACQUES MAZZUCA
> À 12H

BASKET N3 (F) Usm Saran Basket reçoit Club Basket d'Iffs
> GYMNASSE GUY VERGRACHT
> À 15H30

ART'S DANSE SARAN

Mars

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DES STAGES DE LA MLC ET DE ART'S DANSE SUR LE MAGAZINE CULTUREL OYEZ ! OU SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.SARAN.FR

UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE ET MAÎTRISÉE

Les chiffres du recensement de la population (2011-2022) réalisé par l'Insee sont parus à la mi-décembre. Ces données confirment une évolution positive du nombre d'habitants dans la commune, qui est aussi confrontée, comme au niveau national, à un accroissement de sa population âgée.

Toujours attendues, les données du recensement permettent dans un premier temps d'attester de l'évolution démographique à Saran entre 2010 et 2021. Ainsi au **1^{er} janvier 2022** la population municipale comptait **16 866 habitants, soit une hausse de 10,3 % du nombre d'habitants en 11 ans**. Cette évolution s'inscrit **dans la dynamique démographique de la métropole orléanaise**, qui croît plus vite que l'ensemble du département. Mais, si cette croissance se situe dans la moyenne de la Métropole, l'évolution démographique de Saran reste toutefois bien moindre sur la période que celle d'Ingré, Ormes, Gidy ou encore Saint-Jean-de-Braye et Olivet. Un constat que confirment des données affiniées, comme l'étude de la population des ménages à Saran.

Cet indicateur particulièrement pertinent comptabilise exclusivement le nombre de personnes qui résident dans la commune de manière permanente et dans un logement. Ainsi, on comptait **15 288 habitants en 2015, 15 248 en 2021**. « La croissance démographique annuelle moyenne à Saran est de **0,5 % entre 2016 et 2022** », indique Amandine Serreau, directrice du service aménagement de la Ville. « Saran est dans une dynamique plutôt à la hausse, après une période de stabilité. Cette hausse modérée devrait se poursuivre avec l'arrivée de néo-saranais liée aux différentes opérations immobilières privées (Saranea, La Châtonnerie, site de l'ancien aérodrome...) qui ne sont pas encore toutes prises en compte dans ce recensement, même si

celles-ci livrent essentiellement du petit logement ».

Une radiographie de la commune

Le recensement effectué par l'Insee livre par ailleurs nombre d'enseignements significatifs sur l'évolution de Saran. Parmi ceux-ci, 2 tendances fortes.

À commencer par **la baisse du nombre d'habitants par logement** qui se poursuit également au niveau national (2,44 habitants par logement en 2015, 2,31 en 2021 dans la commune). Un phénomène qui s'explique en partie par la hausse des ménages composés d'une seule personne (de 28 % à 34 %) et des familles monoparentales (de 10 à 13 %), comme les couples divorcés avec enfants qui vivent avec deux logements différents parfois sur la même commune. De fait, **la hausse du nombre de logements à Saran ne s'accompagne pas d'une hausse sensible du nombre d'habitants**.

En matière d'habitat toujours, Saran

compte **70 % de maisons individuelles et 30 % d'appartements**. 65 % des Saranais sont propriétaires de leur logement (55 % dans la métropole). **Le taux de logements vacants reste très faible** : moins de 5 % (pour moins de 8 % dans la métropole).

Autre enseignement marquant de ce recensement, le vieillissement de la population dans notre commune entre 2010 et 2021. **Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, a augmenté en 11 ans** (de 16,3 % à 18,8 % de la population).

Dernière donnée non négligeable, le revenu médian par habitant : celui-ci était en 2022 de **22 590 euros/an** (23 330 euros/an dans la métropole), et Saran figure, en termes de revenus, au-dessus de villes comme Saint-Jean-de-la-Ruelle, (20 010 €), Fleury (21 170 €), Orléans (21 370 €) et Saint-Jean-de-Braye (22 100 €).

L'ensemble de ces résultats confirme donc le bon développement de notre ville, qui

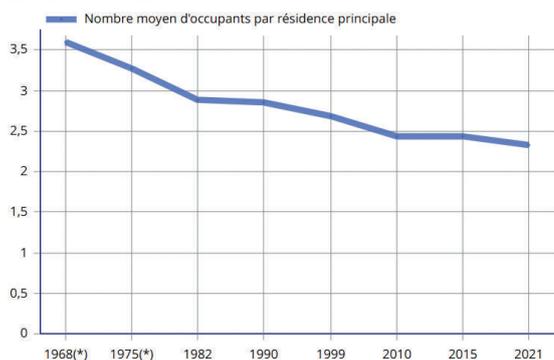
se poursuit **dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie**, qui ont toujours prévalu.

En effet, anticipée depuis des années, cette évolution maîtrisée s'est accompagnée de **la création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs...** qui renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre. L'ouverture prochaine du groupe scolaire des Parrières en témoigne, avec ce projet, pensé de longue date, s'appuyant déjà sur une étude de la démographie scolaire qui avait confirmé les besoins anticipés pour l'accueil des enfants saranais.

• **Arnaud Guilhem**

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales.



SEPTORS

Depuis fin janvier, Orléans Métropole a rétrocedé officiellement à la Ville le soutien aux clubs sportifs de haut niveau. Une décision qui témoigne de son incapacité à mettre en œuvre une véritable politique dans ce domaine à l'échelle métropolitaine.

ORLÉANS MÉTROPOLE RENONCE À ASSUMER LA COMPÉTENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Transférée à Orléans Métropole en novembre 2018, la compétence « soutien aux clubs sportifs de haut niveau » est **de retour dans le giron saranais**.

Ces dernières années, seuls 2 clubs bénéficiaient de ce soutien de la part de la Métropole : la SEML Orléans Loiret Basket, qui de fait redevient de la compétence de la ville d'Orléans, et la SAS Pro Handball (entité « Les Septors » du Saran Loiret Handball).

Cette restitution s'est concrétisée lors d'un vote au conseil métropolitain d'octobre dernier. Une décision qui a reçu un vote favorable lors du dernier conseil municipal et qui a été validée officiellement par un arrêté préfectoral en date du 29 janvier 2025.

Depuis 2019, **la position de la Ville en matière de soutien au sport de haut niveau n'a pas changé**. « Nous sommes toujours dans la même logique », confirme Mathieu Gallois. « **Nous étions contre le transfert de cette compétence à la Métropole**. Il aurait été incohérent de s'opposer à son retour dans notre giron. Lors de sa création, la Métropole a voulu aller très vite, en récupérant un certain nombre de compétences pour une question de rayonnement et de prestige. Mais il n'y a eu ni réflexion, ni projet, ni moyens financiers attribués afin de développer le sport de haut niveau à l'échelle de l'agglomération. **Ils ont pris la subvention que nous attribuons aux Septors**, sans que nous ayons notre mot à dire et sans leur

donner le moindre euro supplémentaire. Cet échec d'Orléans Métropole était prévisible. Nous avons alerté les Saranais et les autres élus métropolitains dès le début ».

Recréer des liens

Concrètement, le retour de l'équipe professionnelle de handball dans les compétences de la Ville ne va guère modifier la donne actuelle. Les Septors, qui évoluent cette saison en Proligue (2^{ème} division nationale) **vont continuer à disputer leurs matches au Palais des Sports d'Orléans, dont ils sont résidents, et à CO'Met**. « À l'été 2023, la structure professionnelle a fait le choix de quitter la Halle des Sports Jacques Mazzuca pour s'installer à Orléans sans nous en informer », mentionne Mathieu Gallois. « Il s'agissait d'un manque de respect envers les Saranais, à commencer par les supporters, qui ont mal vécu ce choix, et la municipalité, qui a toujours accompagné le club dans son projet sportif. Depuis, un

ressort s'est cassé. Et nous ne sentons pas aujourd'hui la volonté du club de revenir sous l'égide municipale ».

Pour autant, même si « un gros travail est à faire afin de recréer des liens avec la SAS Les Septors », **la Ville entend œuvrer afin que les Saranais puissent retrouver leur équipe à la Halle des Sports**, au moins lors de quelques matches de préparation ou de coupe. D'autres liens seront également à créer ou recréer entre les Septors et les associations, les écoles et les quartiers de Saran. Tout ceci, dans le cadre d'une convention qui sera revue par la Ville afin d'y insérer ses attentes et de retrouver une visibilité municipale. « C'est avec le soutien constant de la Ville de Saran que le club est, jadis devenu champion de D2, puis est monté à deux reprises dans l'élite nationale. C'est en s'appuyant totalement sur ses racines et un peu sur sa salle historique que le club retrouvera la première division », conclut le maire.

• **Arnaud Guilhem**



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

VENDREDI 28 MARS 2025

J'AI 18 ANS,

**JE DEVIENS
CITOYEN
FRANÇAIS !**

**ET MOI
CITOYENNE
FRANÇAISE !**

**JE PEUX
VOTER,**

M'EXPRIMER,

M'ENGAGER,

PARTICIPER !



**J'AI DES
DROITS,**

**MAIS AUSSI
DES DEVOIRS !**

**ET POUR NOUS
INFORMER...**

**NOUS ALLONS TOUS À LA
CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ
À LA MAIRIE DE SARAN !**

VOUS ÊTES JEUNE ÉLECTEUR ?

La municipalité de Saran a le plaisir de vous inviter à la Cérémonie de citoyenneté qui se déroulera **vendredi 28 mars 2025, à 18h30, en salle du conseil municipal de la mairie**. Durant cette soirée, des activités, et temps d'échanges auront lieu, avant de vous remettre votre carte électorale, accompagnée d'un Livret du Citoyen. Un temps convivial, offert par la Ville, clôturera ce moment de partage.

COUPON

Nom :
Prénom : Date de naissance :
Adresse :
.....
Numéro de téléphone :

Assistera à la Cérémonie de la Citoyenneté à la mairie de Saran.
Sera accompagné de personne(s) (Possibilité d'être accompagné de ses parents)

Merci de renvoyer ce coupon avant le 16 mars 2025 à :
Mairie de Saran - Cabinet du Maire et des élus - 45770 Saran
ou par mail à cabinet.maire@ville-saran.fr

J'autorise la Ville de Saran à me photographier ou me filmer dans le cadre de cet événement, et à reproduire et exploiter les images sur ses différents supports, pour la communication institutionnelle de celle-ci. La Ville s'interdit expressément de procéder à une exploitation commerciale des images ou une utilisation susceptible de porter préjudice aux personnes représentées.

Je m'inscris en ligne

FAVORISER

LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS

Saranaise de toujours, bénévole de longue date, sportive pratiquante, et présidente de l'USM Saran générale depuis 2022, Florence Royer a à cœur de populariser la pratique sportive auprès du plus grand nombre, et ceci, dans les meilleures conditions.

28 clubs, dont 18 sections et 10 associations, et tout autant de disciplines, **près de 3 865 licenciés**, l'Union Sportive Municipale de Saran, club omnisports qui a fêté fin juin ses 50 ans, « sporte » comme un charme. Présidente de l'USM Générale, Florence Royer contribue à sa mesure à cette bonne santé en coordonnant l'activité des clubs, dans le respect des statuts et du règlement de l'association. « L'USM promeut les valeurs du sport pour tous, dont le sport de haut niveau, et celles de l'éthique et de la convivialité », résume cette quinquagénaire. « Notre volonté est de permettre la pratique du sport dans de bonnes conditions. Les équipements municipaux à Saran sont forcément un plus ». En tant que présidente, Florence Royer ne vit pas seule dans une tour d'ivoire.

« Le fonctionnement des clubs se passe bien, avec des personnes très impliquées. Les sections sont solidaires entre elles et les associations sont autonomes. Il arrive parfois qu'il y ait des situations humaines un peu tendues. J'interviens pour gérer

ces tensions [...] Être présidente occupe un certain temps. J'ai la chance d'avoir une secrétaire administrative, Salomé Lourenco, hyper bienveillante et disponible, qui apporte une compétence dans le contrôle des comptes des clubs et leur accompagnement au quotidien. Son rôle de conseil est très important ».

Le bénévolat dans l'âme

Outre la popularisation du sport pour toutes et tous, Florence Royer **œuvre au niveau professionnel à la popularisation des sciences auprès du grand public**, et notamment des scolaires.

« Il s'agit de faire comprendre l'importance des sciences dans notre société et de les orienter vers celles-ci. Il faut un renouvellement constant », explique la responsable de la communication au CNRS d'Orléans-La Source depuis 20 ans.

Le renouvellement constant des bénévoles, qui portent la vie associative à bout de bras, est aussi l'une des principales préoccupations de l'USM. « Outre le manque de bénévoles, la moyenne d'âge est au-delà de 50 ans. Pour que le sport fonctionne, il faut des personnes qui aident, que ce soit au niveau du bureau et de l'encadrement. C'est le gage d'une pratique sportive de qualité, outre des infrastructures reconnues », souligne la présidente. « L'USM Saran rayonne, avec à peu près 45 % de licenciés non Saranais, grâce à des associations reconnues du territoire, mais aussi en partie du fait de disciplines sportives rares et non prati-

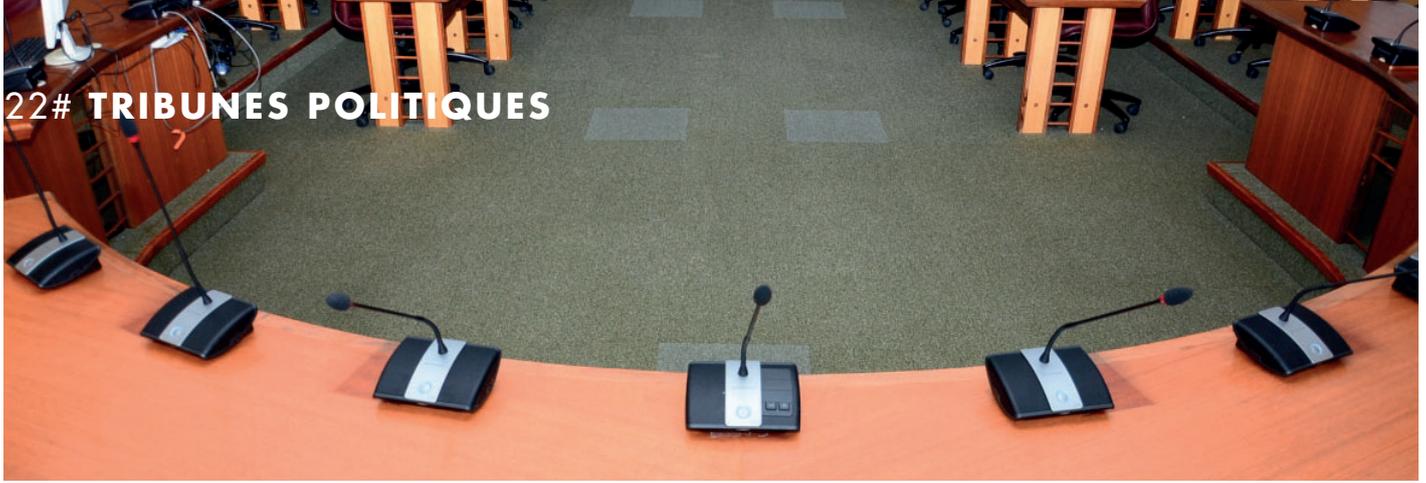
quées ailleurs. Même si l'on n'est pas Saranais, on se revendique de l'USM lors des déplacements. Cela apporte de la visibilité à notre commune ».

Pour sa part, Florence Royer, adepte de musculation, affiche **plus de 20 ans de bénévolat**. « J'ai débuté aux 24H VTT, il y a longtemps. J'ai été membre du bureau, puis en 2011 présidente de la musculation pendant au moins 10 ans. J'ai rencontré Jacques Le Tumelin et Jacky Mazzuca (ex-présidents de l'USM), j'ai assisté à des réunions de l'USM générale, j'ai noué des relations amicales avec Nathaïle PONDY-BIAS (ex-présidente de l'USM), puis j'ai été secrétaire adjointe et secrétaire à l'USM Générale. C'est un parcours sur 2 décennies. Saran, c'est ma ville. L'implication s'est faite naturellement. On met la main dans l'engrenage, on fait des rencontres, et on y prend du plaisir ».

Si la COVID 19 a impacté certaines disciplines au sein de l'USM, l'heure est à la relance, avec une nouvelle dynamique. « L'actualité partagée actuellement au sein de l'USM Saran, c'est le départ en retraite de Patrick Langer, le responsable du pôle sportif à la Ville. Humainement très présent, Patrick est LA personne ressource, qui trouve toujours des solutions. Il a beaucoup œuvré pour tous les sports et nous ne pouvons avoir que des pensées positives pour lui.

Il a largement mérité sa retraite et nous nous en réjouissons pour lui », conclut non sans émotion Florence Royer.

• **Arnaud Guilhem**



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Routes dégradées à Saran : que fait la Métropole ?

La réfection de la rue des Bruères, dans le quartier du Chêne Maillard, était prévue en 2023. Les travaux débiteront seulement en ce mois de mars, soit avec deux ans de retard... Alors que les crédits consacrés en 2025 aux voies secondaires de notre ville par Orléans Métropole s'élèvent à 962 000 €, la réfection complète de la rue des Bruères, trottoirs et réseaux inclus, devrait avoisiner les 800 000 € TTC. Autrement dit, la quasi-totalité de l'enveloppe annuelle allouée est consommée par la reprise d'une rue qui fait moins de 500 mètres de longueur. De plus, du côté des voies structurantes, il n'y a pas de travaux programmés sur les portions dégradées de la rue Passe Debout, de l'ancienne Route de Chartres ou de la RD2020, qui en ont pourtant tant besoin ! Dans le même temps, lors du conseil d'Orléans Métropole du 23 janvier dernier, Serge Grouard a refusé d'abandonner son projet pharaonique de réaménagement des mails et de Place d'Arc. Cette restructuration des boulevards jusqu'au pont Joffre, doublée d'un agrandissement de Place d'Arc par la suppression de la gare routière TAO, coûterait au moins 76 millions d'euros. Loin de l'apparence et de l'apparat si chers au président de la Métropole et maire d'Orléans, ne faut-il pas plutôt se concentrer sur l'amélioration du quotidien des habitants de toute l'agglomération ? C'est pourquoi le conseil municipal de Saran a donné, le 20 janvier dernier, un avis défavorable à la restructuration des mails, insistant notamment sur la nécessité de consacrer ces 76 millions à la rénovation des routes dégradées et au développement du réseau de pistes cyclables dans toute la Métropole.

Budget 2025 de l'Etat : 2,2 milliards d'économies imposées aux collectivités locales... et aux citoyens !

Suite à l'adoption du budget début février, des coupes budgétaires de plusieurs centaines de millions vont affecter en 2025 l'aide publique au développement, l'écologie, la culture, le sport, les universités... De plus, les régions, les plus grandes villes et les départements sont mis à contribution à hauteur de 2,2 milliards, avec déjà des baisses annoncées en matière de subventions, de culture ou d'investissement dans les infrastructures de transports. C'est donc bien un nouveau budget d'austérité que le gouvernement minoritaire vient d'imposer au Parlement... et au pays tout entier. Qui peut croire que c'est en affaiblissant de la sorte la puissance publique et les associations que nous pourrions maintenir la cohésion nationale et faire face aux impératifs sociaux, politiques et climatiques ?

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Françoise DIAZ, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOUE, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Le projet de feroutage dans notre commune soulève de nombreuses inquiétudes. Tout d'abord, les axes routiers actuels ne sont pas dimensionnés pour supporter l'augmentation du trafic engendré par ce projet. Cela pourrait entraîner des embouteillages chroniques, rendant les déplacements quotidiens plus difficiles pour les habitants. De plus, la voirie risque de se dégrader rapidement sous le poids des camions supplémentaires, entraînant des coûts importants de réparation pour la collectivité. En outre, la pollution sonore et atmosphérique pourrait augmenter, affectant la qualité de vie des résidents.

Ce projet est incohérent avec les discours de nos élus vantant la protection de l'environnement, la circulation apaisée, la lutte contre le bruit. Réalisons ce projet hors agglomération pour préserver notre cadre de vie et répondre aux besoins logistiques.

Les élus et élus de l'opposition « Mon parti c'est Saran »

Patricia MORIN, Esther SEBENE, Jannick TESTÉ, Alain SOUBIEUX, Gérard VESQUES.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

Des plantes adaptées au réchauffement climatique

Jean-Pierre Orange, responsable du service municipal des espaces verts, conseille une fleur, un arbuste et un arbre peu consommateurs d'eau.

Un rosier



Le décorosier, qui fait partie d'une gamme créée et cultivée par l'horticulture française, est **résistant aux épisodes de sécheresse**.

Il nécessite très **peu d'entretien** et aucun traitement. Ce rosier refleurit plusieurs fois, du printemps aux premières gelées. Le décorosier assure un effet décoratif exceptionnel dans les jardins et espaces verts. Il se décline, tel un nuancier de décoration, dans **un large éventail de coloris** : orange, rouge, abricot, rose fuchsia... « Cette variété de rosier demande très peu d'entretien et se taille tous les 4-5 ans, explique Jean-Pierre Orange. Il est conseillé de planter trois décorosiers au plus par m² ». Les décorosiers demandent un peu de fertilisation à base de potassium, oligo-élément, magnésium...



La lavande

Petit arbuste, la lavande, au parfum frais et léger, est **résistante à la chaleur** et facile d'entretien. On la trouve essentiellement en Provence, dans la vallée du Rhône ainsi que les Causses. Elle s'épanouit bien sous nos latitudes et donne au jardin **un style méditerranéen**. Elle présente de nombreuses variétés de couleurs (blanc, bleu, rose). La lavande se taille juste après la floraison. C'est une plante robuste qui aime les terrains calcaires, nombreux sur la commune. Elle offre le plaisir de réaliser ses propres sachets de lavande pour parfumer ses placards.



L'érable de Montpellier

Appelé parfois azerou ou agast, l'arbre de Montpellier est **originaire des rivages méditerranéens** mais pousse jusqu'au Caucase et l'Asie mineure. Très peu consommateur d'eau, il présente une écorce foncée à la ramure dense. **L'arbre fleurit en avril ou mai**. En automne ses feuilles prennent des teintes rouges ou d'or brillant qui le rendent très spectaculaire. Peu exigeant, il tolère les sols cultivés et se plaît sur les terrains secs.

« Une plante, quelle qu'elle soit, rafraîchit l'atmosphère, développe l'hydrométrie et favorise la climatisation » conclut Jean-Pierre Orange. Des raisons de plus d'en planter dans nos jardins.

• Didier Colin

ÉTAT CIVIL

Nous saluons l'arrivée de

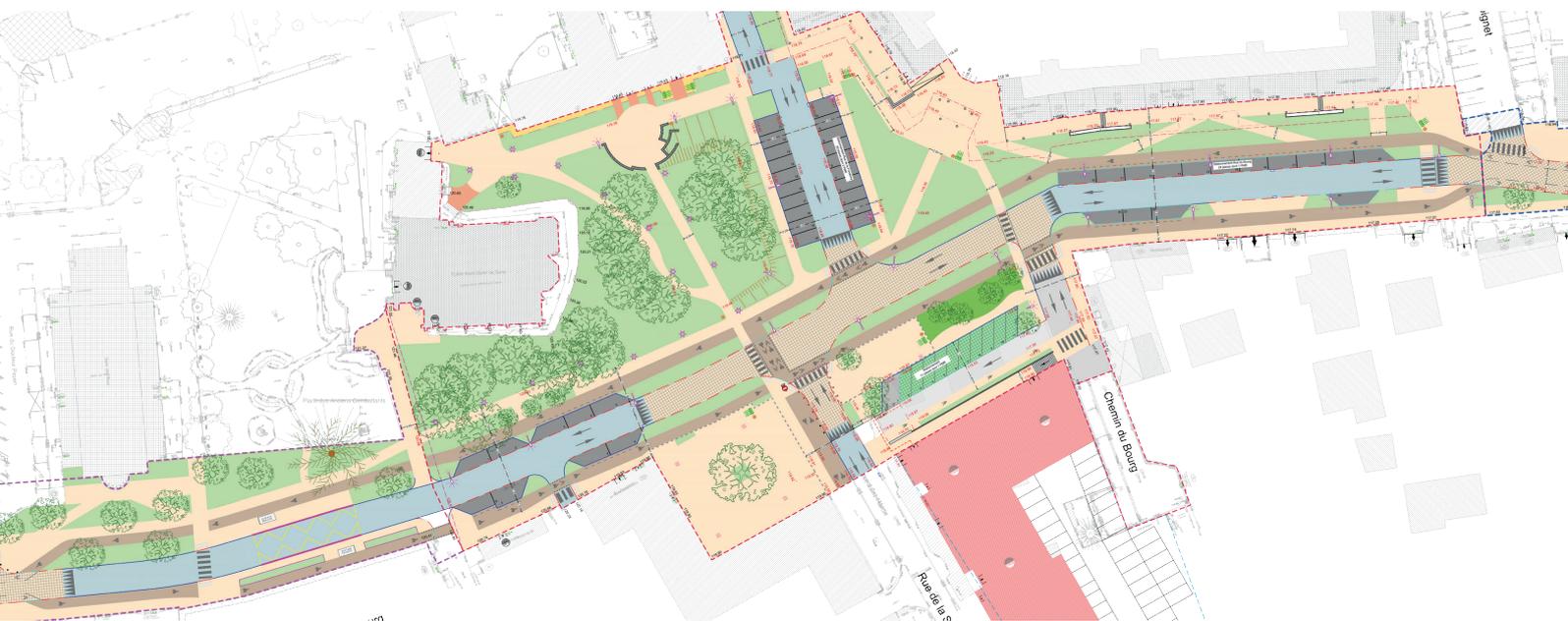
Mila VOILLEMIE, 16 novembre 2024
Zaïnoudine SAID SOUF LAMBERT, 3 février 2025
Ariane LESAGE LEMAU, 5 février 2025

Nous regrettons le départ de

Josseline CHARBERET née CAU, 74 ans
Jocelyne LEFRANC née PARY, 78 ans
Suzanne LOMET née LAMORY, 84 ans
Colette KORPOWSKI née HANNEQUIN, 88 ans
Guy DURAND, 79 ans
Solange CHÂTEAU, 88 ans

Jean-Claude RENO, 76 ans
Carole PELLUCHON née MAILLE, 57 ans
Guy HONORE, 77 ans
Jean-Claude MALLET, 90 ans
Françoise FAUCIER, 96 ans
Lucette AUXANT née FOUCHER, 76 ans
Odette TILLET née MAGNIN, 99 ans
Rafael LOPEZ SALGUERO, 95 ans
Jacqueline CROZE née QUAYSSIER, 100 ans
Christine MANTOUX née SOUVERAIN, 67 ans
Martial CHANTELOUP, 79 ans

RÉUNION PUBLIQUE



PRÉSENTATION DU PROJET DE **RÉAMÉNAGEMENT** DU CENTRE-BOURG

Le centre-bourg se transforme pour un meilleur cadre de vie



**MERCREDI
26 MARS
2025**



17h • Balade commentée • École de musique
18h > 20h • Réunion publique • Salle des Fêtes

www.saran.fr

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr